Accusé de réception en préfecture 033-213301674-20190527-190527-20-DE Date de télétransmission : 28/05/2019 Date de réception préfecture : 28/05/2019

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FLOIRAC

Séance du 27 Mai 2019

Objet

Subvention à L'Association Parallèles Attitudes Diffusion – Côté Rock – Année 2019

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 21 mai 2019 s'est réuni à 18 Heures 30 sous la présidence de M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.

Etaient présents :

Mme N. LACUEY, M. NAFFRICHOUX, Mme GRANJEON, M. CAVALIERE, Mme C. LACUEY, M. IGLESIAS Mme DURLIN, M. GALAN, Mme CHEVAUCHERIE, Mme REMAUT, Mme COLLIN, Mme MILLORIT, Mme BONNAL, Mme LOUKOMBO SENGA, M. MEYRE, M. DANDY, M. RAIMI, M. BAGILET, Mme LARUE, M. BOURIGAULT, Mme HERMENT, M. VERBOIS, M. ROBERT, M. CALT, M. HADON, M. DROILLARD, M. LE BARS, M. LEY, M. BUTEL

LE NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE EST DE:

33

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme LAQUIEZE à Mme DURLIN M. LERAUT à M. PUYOBRAU Mme FEURTET à M. ROBERT

M. Patrick ROBERT a été nommé secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la pratique musicale amateur est la première pratique culturelle des français et nombre de groupes de musiques actuelles se sont constitués et continuent d'émerger sur le territoire floiracais, notamment dans le secteur des musiques urbaines (Hip hop, Slam, Rap, Dj...). A travers cette pratique, un certains d'enjeux artistiques, culturels, sociaux et économiques se croisent.

Accusé de réception en préfecture 033-213301674-20190527-190527-20-DE Date de télétransmission : 28/05/2019 Date de réception préfecture : 28/05/2019

Le studio musique de la M.270, Maison des savoirs partagés participe à la volonté de la ville d'offrir au public jeune un outil d'expression et de pratique amateur dans le domaine des musiques actuelles. La Rock School Barbey a acquis depuis maintenant une vingtaine d'année une expertise en termes d'action culturelle en direction des groupes constitués amateurs.

Dans ce cadre, la ville a confié à l'Association Parallèles Attitudes Diffusion (Rock School Barbey) la mise en œuvre et la coordination du projet Côté Rock qui consiste à la mise en place des activités s'adressant principalement à des groupes de musique déjà constitués, de jeunes de 14 à 30 ans, dans le temps hors scolaire.

La mise en place d'une activité de pratique musicale amateur au sein de cet espace a pour objectifs :

- D'offrir un encadrement adapté aux groupes déjà constitués dans la ville de Floirac,
- D'équilibrer sur le territoire l'offre des ressources et services contribuant à l'épanouissement et au renouvellement des pratiques musicales,
- De favoriser le rapprochement entre professionnels et amateurs.

L'action comporte différents temps et modalités de pratique :

- La répétition encadrée en studio et l'enregistrement de maquettes avec un technicien son pris en charge par l'association
- Initiation et perfectionnement à la M.A.O
- Les ateliers écriture et chant, création artistique (favoriser la pratique artistique et culturelle)
- Parcours découverte à destination des écoles élémentaires
- Une soirée « Scène ouverte » à la M.270 avec soutien logistique et technique de la ville de Floirac.
- Les concerts à l'espace Club à Barbey, dans le cadre des M. Café ou lors de Drayemont en fête

Un rapport d'activité est présenté chaque fin année par l'association ainsi qu'un programme d'activité envisageant les actions futures soumises à validation.

En 2018, Côté Rock a organisé ou participé à :

- Des répétitions encadrées (25 groupes en répétitions et enregistrement);
- Des enregistrements et mixages de maquettes ;
- Un stage de beatmaking Ville Vie Vacances (2 et 3 novembre 2018 13 bénéficiaires)

Accusé de réception en préfecture 033-213301674-20190527-190527-20-DE Date de télétransmission : 28/05/2019 Date de réception préfecture : 28/05/2019

- Un soutien et conseil pour la conception de projets musicaux pour les jeunes adultes;
- Des ateliers d'initiation et perfectionnement à la M.A.O. au foyer du collège Mandela (16 collégiens)
- Evénements et promotion artistique (concerts : Dravemont en Fête, soirées M'Café)
- Une rencontre de collégiens et lycéens dans le cadre des AOC de l'égalité avec le collège Nelson Mandela.
- Concert délocalisé de Piers Faccini le samedi 10 novembre 2018 en coréalisation avec la ville de Floirac ;
- Une Scène Ouverte pour la promotion des groupes accompagnés par Côté Rock soutenue logistiquement et techniquement par la ville de Floirac (mise à disposition de la grande salle de spectacle et des agents de la ville, prise en charge du coût lié aux régisseurs, repas et fluides).

La ville versera, à ce titre, à l'Association Parallèles Attitudes Diffusion, une subvention de 15 500€ (Quinze mille cinq cents euros) pour la mise en place de ces actions.

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L2311-7; Vu l'avis de la Commission Culture réunie en date du mercredi 15 mai 2019;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

APPROUVE le versement des subventions.

AUTORISE Monsieur le Maire à verser les subventions.

DIT que les fonds sont inscrits au Budget primitif 2019.

Nombre de votants : 33 Suffrages exprimés : 31

Pour: 31

Contre

Abstention: 2 (MM. HADON,

BUTEL

Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus Et ont signé au registre les membres présents

> POUR EXTRAIT CONFORME : A la Mairie de FLOIRAC, le 28 Mai 2019